

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### **Une étude épidémiologique ne permettrait pas de démontrer l'existence ou l'absence d'un risque accru de cancer dans la population de Shannon**

**Judi le 3 novembre 2005** - L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) vient de remettre à la Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale (DRSP) son avis scientifique intitulé *Pertinence et faisabilité d'une étude épidémiologique visant à évaluer les effets nocifs de la contamination du réseau d'eau potable par du trichloroéthylène (TCE) dans la municipalité de Shannon*.

Selon le comité d'experts (composé entre autres d'épidémiologistes et de statisticiens) qui a préparé l'avis « une étude concernant la santé des personnes potentiellement exposées au TCE dans la municipalité de Shannon ne permettra pas d'établir avec une bonne certitude la présence ou l'absence d'un quelconque effet nocif causé par cette exposition ». Scientifiquement, il ne sera donc pas possible de démontrer, au moyen d'un tel type d'étude, l'existence d'un risque accru de cancer relié à la contamination par le TCE ou, au contraire, de rassurer la population quant à l'absence d'un tel risque. La position de l'INSPQ rejoint celle de la DRSP à l'effet qu'une étude épidémiologique n'est pas réalisable dans le contexte de la problématique de Shannon.

Avant de se prononcer, le comité a cherché à déterminer si toutes les informations nécessaires à la réalisation d'une étude épidémiologique pouvaient être rassemblées. Une telle étude vise à établir un lien statistique de cause à effet entre une exposition et un problème de santé. Selon les experts consultés, l'impossibilité de documenter le niveau et la durée de l'exposition antérieure, pour la population de Shannon, ainsi que la faible taille de la population exposée sont les principaux facteurs qui ont mené à cette conclusion.

Rappelons que cette analyse fait suite à la demande de la municipalité de Shannon qui, en 2003, réclamait une étude épidémiologique.

La DRSP, par son mandat de protection de la santé publique et de concert avec les partenaires impliqués, continue de s'assurer que la population de Shannon n'est pas exposée à des niveaux de TCE susceptibles d'entraîner des effets indésirables sur la santé (ex : suivi des concentrations de TCE dans l'eau potable).

- 30 -

Source : Dr Henri Prud'homme  
Jean-François Duchesne, conseiller en environnement  
Pour information : Ginette Langevin, (418) 666-7000, poste 215 ou (418) 956-1734